N°29

Décembre 2023

BULLETIN *Municipal*

VIVRE À BRICY, ENTRE CIEL & TERRE

Vie communale
Les manifestations de l'année en photos

Musée BA123
Visites des Bricéens

Urbanisme
Quelles autorisations pour quels travaux ?

N° 28

Sommaire

La vie municipale

4 LE BUDGET
6 LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
8 LE RECENSEMENT

Les écoles

10 LE SYNDICAT SCOLAIRE
11 L'ECOLE ELEMENTAIRE
13 L'ECOLE MATERNELLE
15 LES TEMPS PERISCOLAIRES

La vie de la commune

17 L'ANNEE 2023 EN IMAGES
24 VISITE DU MUSEE DE LA BA 123
30 LES COMMERCANTS ET ARTISANS

Les associations

33 L'AMICALE DES ANCIENS
34 LE BBTC
37 LE COMITE «FETES, CULTURE ET LOISIRS»
38 LA FANFARE DE BOULAY
39 LES SAPEURS POMPIERS
41 LE FOOTBALL CLUB
43 LES 3 B'S

Urbanisme

44 QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX

Le SIRTOMRA

46 LES DECHETTERIES - LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES
47 LA VEGETRIE - LE COMPOSTAGE

Vie pratique

48 INFOS PRATIQUES
51 ETAT CIVIL - REPERTOIRE

Directeur de la publication :
Louis-Robert PERDEREAU
Conception et réalisation :
Commission Communication
de la commune de BRICY
Crédit photos : Collections personnelles
BA 123 - www.pexels.com,
www.pixabay.com, www.freepik.com
Imprimerie : So'Clem Print
Tirage : 300 ex.

Le mot du maire

L'année écoulée a apporté quelques changements et nouveautés :

- Tout d'abord le changement de personnel au secrétariat de mairie où le sourire de Stéphanie a succédé à celui de Fanette partie pour faire évoluer sa carrière.

- Ensuite, notre commune a vu l'installation des casiers réfrigérés «C' de chez nous» qui complètent l'offre de la boîte à pains et la venue de la Boucherie du Bourg le vendredi matin. Ils apportent des services bien pratiques pour les habitants. N'hésitez pas à les faire travailler pour la pérennité des commerces de proximité.

- Enfin il y a eu la rénovation de l'appartement au-dessus de l'ancienne mairie. Il semble donner entière satisfaction aux jeunes locataires. Cette rénovation a été facilitée grâce aux subventions du Conseil départemental.

En cette fin d'année, je veux rendre hommage au Sergent Nicolas MAZIER du CPA 10 qui est mort en Irak en 2023. Ce décès endeuille l'unité des forces spéciales de Bricy. N'oublions pas que tous ces militaires œuvrent pour notre sécurité.

Pour l'année à venir, dès le 1er janvier, la production et la distribution d'eau potable passeront sous la compétence de la Communauté de communes de la Beauce Loirétaine. Cela aura un impact sur le prix du m^3 d'eau au cours des prochaines années afin d'harmoniser les coûts dans toutes les communes du territoire.

Le rencensement de la population sera effectué du 18 janvier au 17 février 2024. Loreleï ODY se rendra à votre domicile pour vous apporter les informations nécessaires et vous aider si besoin. Merci de lui réserver un bon accueil.

Bonne année à vous tous

Louis-Robert PERDEREAU

Vie Municipale

Le budget de la commune

Comment ça marche ?
Le budget d'une commune se compose de dépenses et de recettes.
Un budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses.

La structure d'un budget comporte différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. À l'intérieur de chaque colonne, il existe des chapitres, qui correspondent à chaque type de dépenses ou de recettes, ces chapitres étant eux-mêmes divisés en articles.

- **La section de fonctionnement** regroupe :

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;
- toutes les recettes que la collectivité perçoit des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissements que la collectivité a pu effectuer. Il s'agit notamment du produit des impôts directs locaux, de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et de la dotation générale de décentralisation (DGD).
  En ce qui concerne les impôts, ils sont calculés en fonction notamment de la valeur estimée du loyer des habitations et d'un taux défini par la commune et encadré par l'Etat. Comme les prix des loyers varient selon les communes, les recettes provenant des taxes d'habitation et foncières peuvent être très inégales d'une commune à l'autre. L'Etat cherche donc à favoriser l'égalité entre les territoires en donnant aux communes qui ont le moins de ressources fiscales un financement supplémentaire. C'est ce qu'on appelle la péréquation.

- **La section d'investissement** comporte :

- en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...) ;
- en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Avant le 15 avril de chaque année, le budget est soumis au vote du conseil municipal, qui prend toutes les décisions relatives à la commune.

Pour améliorer les services et réaliser des économies, la quasi-totalité des communes a choisi de mutualiser certaines dépenses. Pour cela, elles ont formé des groupements de communes qui disposent chacun de leur budget, alimenté en partie par les communes membres. Ces groupements sont appelés, en fonction du nombre d'habitants, communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine ou métropole.

SECTION DE FONCTIONNEMENT EQUILIBRÉE PRÉVUE : 530 217 €
dont report résultat de fonctionnement 2022 : 176 338 €

RECETTES RÉALISÉES : 462 040 €

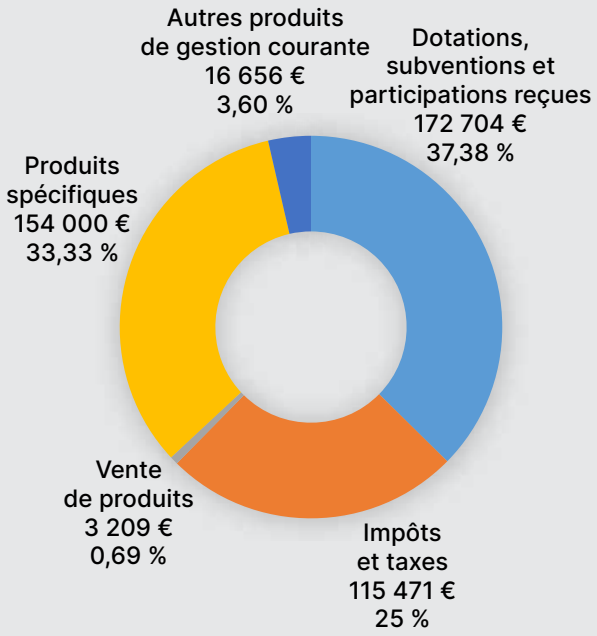

DÉPENSES RÉALISÉES : 462 273 €

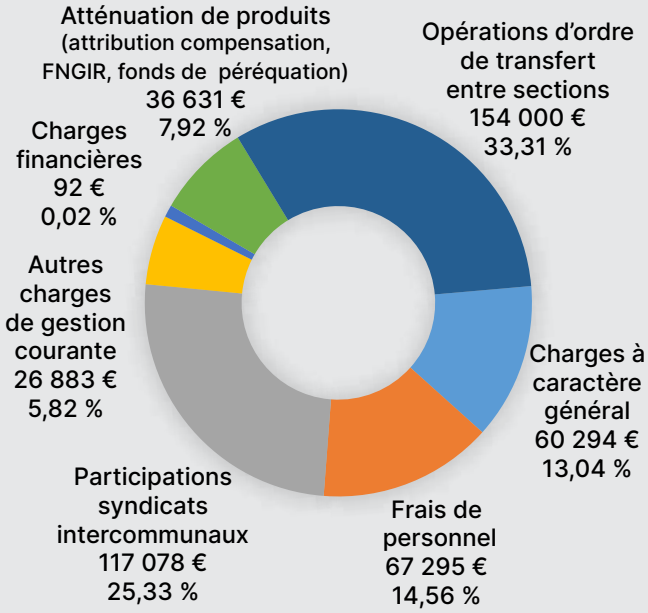

SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRÉE PRÉVUE : 264 432 €
dont report résultat d'investissement 2022 : 54 702 €

RECETTES RÉALISÉES : 167 844 €

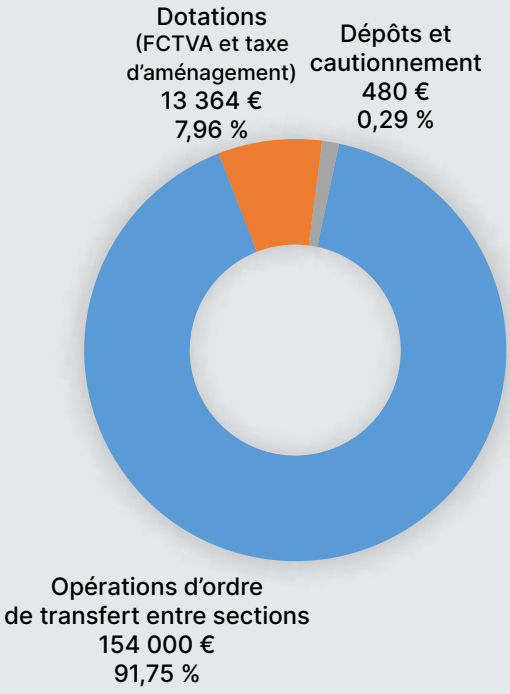

DÉPENSES RÉALISÉES : 110 453 €

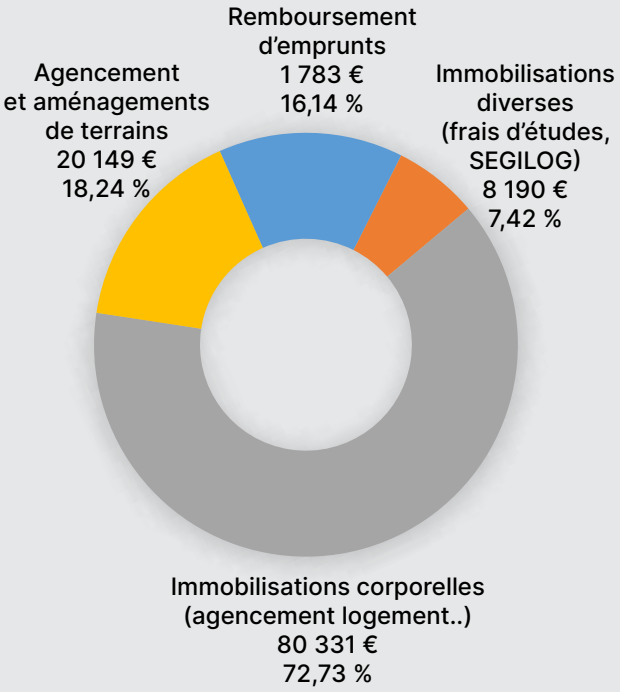

Vie Municipale

Les décisions du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni sept fois en séance ordinaire au cours de l'année 2023. A cela s'ajoutent toutes les réunions des différentes commissions.

7 mars 2023

- **Comptes 2022 :** Le conseil adopte le compte de gestion 2022, approuve le compte administratif 2022 et l'affectation des résultats 2022.
- **Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique de Patay (SIRP) :** Le conseil prend acte de la fusion des deux syndicats scolaires du collège de Patay (Transport et Pédagogique) en date du 1er janvier 2023, et désigne, selon les nouveaux statuts, les représentants de la commune de Bricy :
  . Titulaires : Louis-Robert PERDEREAU et Aline VOSSOT
  . Suppléants : Gwenaëlle LANGE et Jean-Guy ROBLIN.
- **Participation vacances aux familles :** Le conseil décide d'allouer aux familles, à compter de l'année 2023 :
  . Participation de 14 euros pour les enfants et adolescents de 3 à 17 ans fréquentant un centre aéré, un stage multi-activités.
  . Participation de 20 euros pour les enfants et adolescents de 3 à 17 ans fréquentant une colonie de vacances, un séjour linguistique ou un séjour sportif.

  Les participations pourront être versées pour un maximum de 10 jours dans l'année civile. La participation peut être versée tout au long de l'année. Le nombre maximum cumulé de jours par année civile reste fixé à 10 durant les vacances d'été et (ou) les autres vacances scolaires, sans application d'un nombre de jours minimum pendant les «petites vacances».
  Il est précisé que cette aide ne pourra être perçue que par les familles à jour de règlement auprès de la commune, mais également du Syndicat Intercommunal Scolaire de Bricy - Boulay-les-Barres et du Syndicat Intercommunal d'Eau Potable de Boulay-les-Barres - Bricy.
- **Travaux à l'église :** Le conseil accepte le devis de la Société Guéret-Jourdain, d'un montant de 5 210,40 € TTC, pour le remplacement du revêtement en zinc des abat-sons du clocher de l'église, fortement dégradés et présentant des risques pour la sécurité des usagers.
- **Repas des nouveaux arrivants et repas des anciens 2023 :** Les traditionnels repas se sont déroulés les 13 janvier et 5 février 2023.
- **Vente du presbytère :** Le conseil est informé que la signature de l'acte de vente aura lieu le 15 mars 2023.
- **Audit sécurité :** Le conseil, à la demande de l'Agence territoriale d'Orléans, entame une réflexion sur un aménagement de la Grande Rue, plus particulièrement au niveau de l'école, sur la base d'un audit réalisé précédemment.
- **Plan Communal de Sauvegarde :** Le PCS est un outil réalisé à l'échelle communale pour planifier les actions des acteurs communaux en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Un groupe est créé pour assurer cette réalisation.

13 avril 2023

- **Subventions associations locales :** Le conseil attribue, au titre de 2023, des subventions aux associations suivantes : Bricy Boulay Tennis Club, Amicale des anciens, et Fanfare de Boulay-les-Barres.
- **Subventions diverses :** Le conseil attribue, au titre de 2023, une subvention au Foyer socio-éducatif du Collège A. de Musset de Patay, et décide, comme les années précédentes, de ne pas participer au financement FAJ/FUL.
- **Fibre optique :** Le conseil confirme vouloir privilégier le déploiement des supports souterrains sur 1 450 m, et approuve la dépense d'un montant de 8 264 € y affairant, payable sur 5 années.
- **Terrain de football :** Le conseil accepte de participer pour moitié aux dépenses d'entretien du terrain de football et des vestiaires, après avis de la commission Football réunissant les représentants des deux communes.
- **Taxes locales 2023 :** Le conseil décide d'augmenter de 1 % les taux des taxes locales directes fixées en 2022.
  . Taxe d'habitation .....15,78 %
  . Taxe foncière (bâti) .....26,61 %
  . Taxe foncière (non bâti) ..... 12,63 %
- **Budget principal de la Commune 2023 :** Le conseil adopte le budget primitif 2023.
- **Eau potable :** Le conseil vote pour l'avancement de la date du transfert de la compétence eau à la CCBL au 1er janvier 2024.
  Des travaux seront réalisés courant 2023 sur les adductions d'eau des rues des Fauchettes et de l'Etang.

9 juin 2023

- **Elections sénatoriales :** Le conseil a élu (vote à bulletin secret) les délégués titulaires qui prendront part au vote en vue de l'élection des sénateurs, le 24 septembre 2023, et de leurs suppléants.
  . Titulaires : Louis-Robert PERDEREAU
  Monique BEAUPERE - Michaël CORMIER
  . Suppléants : Jean-Guy ROBLIN
  Aline VOSSOT - Chantal BESNARD

27 juin 2023

- **Achat de terrain :** Suite à l'audit sécurité évoqué lors du Conseil municipal du 7 mars dernier, le conseil propose l'acquisition d'un terrain de 930 m², propriété de M. et Mme Jean-Claude MERCIER, jouxtant l'école de la Grande Rue, en vue d'y réaliser un parking pour sécuriser l'accès à ladite école, au prix de 10 000 €.
- **14 juillet :** Le repas du 14 juillet aura lieu, et le conseil fixe la participation à 15 € pour les habitants de la commune, et 22 € pour les hors communes (adultes et enfants de plus de 12 ans).
- **CCBL :** Le conseil approuve la modification des statuts de la CCBL, et vote le pacte de transfert à celle-ci de sa compétence eau.
- **Chemin rural :** Le conseil accepte la proposition de modification d'un chemin rural par voie d'échange de terrain, déposée par M. Jean-Armand DOUBLIER.
- **Logement :** Le logement situé au-dessus de la mairie, objet de travaux de rénovation, sera proposé à la location à compter du 1er septembre 2023, au loyer de 480 € mensuel.

18 septembre 2023

- **Piste cyclable :** Une réunion a eu lieu le 5 juin 2023 à Boulay-les-Barres, réunissant les promoteurs du projet, les propriétaires concernés et des élus des trois communes traversées, afin de présenter le projet d'implantation de la future piste cyclable.
  Après présentation du projet au conseil, celui-ci autorise la signature de la convention avec les communes de Boulay-les-Barres, Ormes, Bricy, la communauté de communes de la Beauce Loirétaine et Orléans métropole.
- **Recensement communal :** La période de recensement pour la commune s'effectuera du 18 janvier au 17 février 2024.

26 octobre 2023

- **Eau Potable :** Le conseil vote la dissolution du syndicat des eaux (SIAEP) suite au transfert de sa compétence à la CCBL.
- **Nouveaux habitants :** La soirée d'accueil des nouveaux habitants est fixée au 12 janvier 2024.

7 décembre 2023

- **Recensement communal :** Le conseil valide le recrutement d'un agent recenseur et fixe sa rémunération.
- **Mobilité :** Le conseil prend connaissance de l'engagement du Département du Loiret dans un programme de développement et d'aménagement des infrastructures de recharge des véhicules électriques, et y adhère en ce qui concerne la commune de Bricy.
- **Repas des anciens :** Le traditionnel repas des anciens aura lieu le 4 février 2024.
- **Syndicat scolaire :** Le conseil nomme Michaël CORMIER suppléant en remplacement de Monique BEAUPERE, et prend acte du changement de présidence du syndicat : Aline VOSSOT en remplacement de Jean-Guy ROBLIN.
- **Personnel** : L'employé communal a fait valoir ses droits à retraite en date du 1er mars 2024 ; le conseil s'enquiert des candidatures reçues suite à l'offre d'emploi émise par la commune de Bricy.

Vie Municipale

Le recensement

Cette année, la commune de BRICY réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **18 janvier 2024 et jusqu'au 17 février 2024 .**

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Vos codes confidentiels de connexion figureront sur la notice internet qui vous sera remise

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront transmises à l'INSEE pour établir des statistiques **anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée. L'agent recenseur est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Recensement de la population 2024
www.le-recensement-et-moi.fr

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

L'agent recenseur recruté par la Mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il s'agit de **Loreleï ODY.** Merci de lui réserver un bon accueil !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements…

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies…
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements…

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Les agents territoriaux qui travaillent sur la commune

Stéphanie BIRLOUET
Secrétaire de mairie

Dominique DUVALLET
Agent technique polyvalent

Le syndicat scolaire (SIS)

2023 est, comme 2022, rempli de nouveautés !

Tout d'abord, nous avons eu le plaisir d'accueillir Laura THERET, notre nouvelle secrétaire, en juin 2023. Elle vous accueille à la mairie de Bricy pour tous renseignements.

Pour la rentrée de septembre nous avons accueilli de nouvelles enseignantes et de nouveaux agents périscolaires. En maternelle, Jennifer CHEVEREAU remplace Christelle HOARAU, partie pour reconversion professionnelle, au poste de directrice. Celia GUYAUT quant à elle, remplace Maxime GODEL.

En élémentaire nous retrouvons Katia DA SILVERA , au poste de directrice pour remplacer Mathis DUBOIS muté dans une autre école. Marion MERLET a été remplacée par deux enseignantes : Celia GENTNER et Charlotte DOUINEAU.

Côté garderie, Angéline RAIMBAULT, la responsable du périscolaire, nous a quittés pour une structure à cinq minutes de son domicile. Justine DA COSTA s'est vu attribuer le poste. Une nouvelle animatrice, Mathilde BONNAMY est venue renforcer l'équipe.

De gauche à droit : Laura THERET, Justine DA COSTA et Mathilde BONNAMY

Nous avons profité des grandes vacances pour donner un «coup de neuf» dans les salles de classe de l'école maternelle ainsi que le couloir reliant le préau au restaurant scolaire. Cela a permis aux nouvelles enseignantes de réaménager et redécorer leurs nouvelles classes.

La garderie a également été repeinte pendant les vacances d'octobre. Ces travaux ont été réalisés par Séverine Peinture, une artisane de Boulay-les-Barres.

De plus, tous les extincteurs de l'école maternelle ont été changés par la Mairie de Boulay-les-Barres.

Il y a également eu du changement au sein de la présidence du SIS. Suite à sa demande de démission à la Préfecture pour des raisons diverses, Jean-Guy ROBLIN, n'est plus Président depuis le 9 novembre 2023. Aline VOSSOT lui a succédé le 20 novembre 2023.

Pour finir, suite à la hausse des tarifs de notre fournisseur de cantine API, de l'électricité et du gaz en 2022/2023, comme nous l'avions annoncé l'an dernier, le SIS avait décidé de ne pas impacter les parents. Malheureusement, cette année le SIS n'est pas en capacité d'absorber ces augmentations pour 2024.

Un changement des tarifs du périscolaire et de la cantine va donc s'opérer en janvier 2024 pour essayer de pallier au mieux ces dépenses.

L'équipe du Syndicat Scolaire vous souhaite à tous une très bonne et heureuse année 2024.

Les écoles

L'école élémentaire

Le lundi 4 septembre 2023, l'école élémentaire a accueilli 86 élèves. L'effectif est stable par rapport à l'an passé.
Les élèves de CP et CE1-CE2 ont pu découvrir leurs nouvelles maîtresses.

De gauche à droite : Mme CHEVOLOT - Mme DUVAL - Mme GENTNER - Mme DA SILVEIRA

Présentation

Directrice : Katia DA SILVEIRA
ec-bricy@ac-orleans-tours.fr
02 38 75 32 83

30, rue de l'Orme Creux	
8h30 - 11h45	13h30 - 16h15
CP	**CE1-CE2**
17 élèves	21 élèves (14CE1 + 7 CE2)
Mme GENTNER Mme DOUINEAU	Mme DA SILVEIRA Mme NIVET

750, Grande Rue	
9h - 12h15	14h - 16h45
CE2/CM1	**CM1/CM2**
24 élèves (17 CE2 + 7 CM1)	24 élèves (8 CM1 + 16 CM2)
Mme CHEVOLOT	Mme DUVAL

Projets

Cette année sera marquée sous le signe de l'olympisme. De ce fait, plusieurs projets seront menés : ateliers sportifs organisés par l'équipe enseignante, rencontres avec des sportifs de haut niveau, interventions sportives à l'école (organisées par le Comité du Loiret de Basketball, l'OLB...), en complémentarité avec le parcours d'éducation à la santé.

Pour renforcer la sensibilisation au développement durable et aux actions écologiques, une convention a été signée avec l'association Loiret Nature Environnement, (programme labellisé par le Ministère de la transition écologique) pour que l'école puisse bénéficier d'interventions autour d'ateliers thématiques : le gaspillage et les déchets, l'eau, les économies d'énergies...

Des interventions musicales ont lieu en début d'année dans chaque site et tous les élèves ont pu assister à un spectacle de Middle Jazz organisé par JMF le 13 octobre.

Un spectacle scolaire de fin d'année est programmé.

Remise de la médaille de la commune au Colonel de la BA 123

Le vendredi 23 juin 2023, Monsieur le Maire a eu le plaisir de remettre la médaille de la commune au Colonel Guillaume VERNET, commandant de la BA 123 à l'occasion de son départ. Ce moment convivial a eu lieu avec les enfants de l'école élémentaire.

Les écoles

L'école maternelle Le Petit Poucet

Directrice : Jennifer CHEVEREAU
ecm-boulay-les-barres@ac-orleans-tours.fr - 09 81 20 76 38

L'école compte deux classes :

- **PS/MS :** 24 élèves
  Classe de Jennifer CHEVEREAU
  aidée de Peggy GERMAIN
- **PS/GS :** 24 élèves
  Classe de Célia GUYOT
  aidée de Aurélie MOREAU, les après-midis.

Pour la rentrée 2023/2024, nous souhaitons la bienvenue à Jennifer CHEVEREAU, directrice de l'école et à Célia GUYOT, enseignante.

Les deux classes de l'école ont été repeintes pendant l'été. Nous avons eu une semaine pour tout remettre en place et accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

De gauche à droite : Célia GUYOT, Aurélie MOREAU, Jennifer CHEVEREAU et Peggy GERMAIN

Dans le cadre d'une future exposition extérieure, nous sommes à la recherche de bouchons de toutes les couleurs. N'hésitez pas à les déposer à la garderie ou à l'école directement.

Le thème de l'année scolaire est «Les Jeux olympiques à travers le monde». Nous allons accueillir dans l'année des sportifs pour nous présenter leur sport.

Le mardi 17 octobre, Fidel et Olivier sont venus nous présenter le Kick Boxing.

Si vous souhaitez intervenir à l'école pour présenter un sport, un métier, n'hésitez pas à contacter la directrice !

Nous avons fêté la semaine du goût du 16 au 20 octobre. Différents grands-parents et parents sont venus cuisiner avec les enfants.

Nous lançons un projet cartes postales, si vous voyagez ou si vous avez des connaissances dans d'autres pays, les enfants seraient ravis d'en apprendre plus sur les coutumes du pays, l'alimentation, les tenues vestimentaires et les monuments des différents pays.

Bonjour,
Notre classe de PS/MS mène un projet
"Voyage autour du monde".
Aussi, je souhaiterais que les élèves reçoivent des cartes postales du monde entier afin de les faire voyager toute l'année scolaire. Alors si vous avez l'occasion de voyager ou si vous connaissez quelqu'un vivant à l'étranger, ce serait très gentil de nous adresser une petite carte.
Et n'oubliez pas d'indiquer votre adresse pour que nous puissions vous répondre!
Merci.

Pour nous écrire:
Classe de Jennifer
Ecole maternelle Le Petit Poucet
1 route d'Orléans
45140 BOULAY LES BARRES

FRANCE

Nous avons envoyé des cartes de vœux aux militaires partis en mission pendant les périodes de fêtes. Les enfants ont hâte de recevoir une réponse.

Le jeudi 7 décembre, nous avons accueilli le spectacle «La folle vadrouille de Noël» de Planète Mômes. Le spectacle est offert par le syndicat scolaire.

«Cette année, Noël sera différent... le Père Noël va avoir une belle surprise !
La chorale de Noël va lui offrir en cadeau, une chanson !
Mais le Père Noël a disparu... Une lettre sur son bureau va nous entraîner dans la folle vadrouille de Noël. »

Les écoles

Les temps périscolaires

Au cours de l'année, la fréquentation des enfants est restée stable dans l'ensemble.

Environ soixante-dix enfants sont inscrits à la garderie, avec des temps de présence variés. L'équipe accueille une moyenne de quinze enfants de maternelle et vingt enfants de primaire matin et soir. Une hausse a été constatée depuis la rentrée de septembre 2023-2024, pour les effectifs de la garderie du soir.

Bien que ces temps de garderie répondent notamment aux besoins des parents de confier leurs enfants lorsqu'ils vont travailler hors des horaires de l'école, nous sommes persuadés que ce temps doit être un instant de détente et de jeux, pour que les enfants y passent un bon moment que ce soit après ou avant une journée d'école. L'équipe est présente pour veiller au bon déroulement de ces moments conviviaux, mais également pour jouer avec les enfants, leur proposer des activités, lire des petites histoires ou encore les écouter et les réconforter en cas de petit chagrin.

Nous continuons également l'aide aux devoirs pour les enfants qui le souhaitent.

Dès que la météo le permet, les enfants qui le veulent peuvent profiter de l'extérieur. Les vélos rencontrent souvent un grand succès bien que les jeux de sable et les ballons ne soient pas en reste. Le jardin des maternelles attire toujours les curieux qui s'y promènent et observent les petits insectes qui y vivent.

En ce qui concerne les temps du midi, pour continuer sur le fonctionnement de l'an dernier, des règles de cantine ont été mises en place pour le bien de tous.

Le temps du mercredi permet de mettre en place des activités plus longues et plus conséquentes puisque les animatrices accueillent une vingtaine d'enfants inscrits sur la journée. Certains mercredis sont des journées à thèmes comme Halloween, Noël, l'Epiphanie, carnaval, la chandeleur...

La tête du bonhomme carnaval

Au cours de l'année les enfants ont pu participer à des grands jeux extérieurs à l'approche de l'été, notamment des jeux de groupes mais aussi des Olympiades... Ils ont également pu participer aux sorties en forêt pour cueillir des jonquilles, ou construire des cabanes. En fin d'année nous sommes tous allés au parc de Boulay-les-Barres pour le dernier mercredi avant les grandes vacances, nous avons pique-niqué là-bas.

Les enfants apprécient particulièrement les petites boums organisées avant toutes les vacances. Lors de celles-ci des ateliers cuisine et maquillage sont proposés afin de profiter au maximum du goûter en musique de l'après-midi.

En fin d'année scolaire l'équipe et les enfants ont souhaité une bonne continuation à Angéline Raimbault, coordinatrice des temps périscolaires qui est partie travailler dans une autre structure.

A la rentrée 2023, pour donner suite au départ d'Angéline c'est Justine Da Costa qui a pris les fonctions de coordinatrice des temps périscolaires, l'équipe a accueilli une nouvelle animatrice Mathilde Bonnamy, nous lui souhaitons la bienvenue.

Pour l'année 2024, l'équipe va continuer de chercher dans son imagination des activités ludiques et enrichissantes pour que les enfants prennent toujours autant de plaisir à venir aux temps d'accueil périscolaire.

Tous nos merveilleux vœux pour 2024 !

La vie de la commune

Accueil des nouveaux habitants

La médaille de la commune a été remise à M. Maurice DOHIN, M. Michel DOHIN et M. Laurent SELLIER afin de les remercier pour le prêt de leurs collections pour plusieurs expositions.

Repas des anciens

Concert de la musique de Boulay

Lecture de l'appel du 18 juin sur la BA 123

avec les élèves de l'école élémentaire

8 mai

La relève est assurée !
Merci à Océane JUIN qui a accepté de porter le drapeau CATM et à Charles LAVOLLEE pour l'avoir fait pendant de nombreuses années

Remise de la médaille de la commune à Mme Annie CLOSSON

Départ secrétaire de mairie

Après 9 années passées à la mairie de Bricy, Fanette MACHADO a choisi de prendre un virage professionnel. Pour la remercier de son travail, une petite cérémonie a eu lieu le vendredi 12 mai à la Salle des Fêtes. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.
Stéphanie BIRLOUET, auparavant secrétaire du Syndicat scolaire et du Syndicat des eaux la remplace depuis le 6 juin.

14 JUILLET
Fête Nationale

11 novembre

Journée nationale d'hommage

aux «Morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Travaux

Changement des abat-sons du clocher

Aménagements au cimetière

Déplacement de la machine à pain

Le musée de la BA 123

Visite des Bricéens

Charles PAOLI

Document de présentation du musée de la BA 123 réalisé par : René ROUZAUD, Jacky LEBATTEUX et Christian COLLIN

Historique de la Base aérienne

La Base aérienne 123 a pour origine, en 1933, un projet d'Arsenal de l'Aéronautique. **Sa création officielle remonte au 1er novembre 1936**, lorsqu'elle accueille la 22ème escadre de bombardement en provenance de la base aérienne 122 de Chartres.

Durant la Seconde Guerre Mondiale, la Base est occupée par la Luftwaffe (transport et chasse de jour comme de nuit) puis utilisée par l'US Air Force à partir du 22 août 1944 et ensuite dans le cadre de l'OTAN (unités de transport notamment de troupes).

A partir d'octobre 1945, la Base est restituée à l'armée de l'Air avec l'accueil de l'escadron de transport 1/61 Touraine. Elle retrouve un rôle de centre d'essais avec la SNCASO. Le 9 mai 1950, l'appareil expérimental SO-M2 conçu par l'ingénieur Jean-Charles Parrot effectuera un vol à 1 000 km/h par palier avec aux commandes le pilote Daniel Rastel.

A partir de 1953, la Base se spécialise dans le transport de troupes à destination de plusieurs théâtres d'opérations variés, notamment en Indochine, en Algérie, en Afrique et sur tous les continents. Venant de Chartres, l'escadron de transport 3/61 Poitou prend ses quartiers à Bricy bientôt rejoint par le Franche-Comté et l'état-major de la 61ème escadre de transport.

En juin 1994, elle reçoit le nom de tradition «Commandant Charles Paoli», alors chef du groupe de transport 2/62 Franche-Comté, jusqu'à son décès en Indochine en 1951 en service aérien commandé.

En 1999, le Commando Parachutiste de l'Air n° 10, unité des forces spéciales, héritier d'une longue tradition des commandos parachutistes de l'Air **est désormais stationné au Quartier Reymondaud rejoint en 2017 par le CPA 30.**

Accueillant depuis le 2 août 2013, les nouveaux avions de transport A400M de l'armée de l'Air, **la Base a fait construire deux hangars de 12 600 et 15600 m²** pour toutes les opérations de maintenance, **un centre de formation pour les pilotes européens équipé de simulateurs ainsi qu'une nouvelle tour de contrôle. Dernièrement la Force Commando Air a été créée en septembre 2021**.

En dernier lieu, le hangar historique HB 1 est en cours de déconstruction pour laisser place à son tour à une toute nouvelle infrastructure de maintenance.

Six unités sont actuellement implantées sur la plateforme :

- **1 :** 61ème escadre de transport : escadron de transport 1/61 Touraine et 4/61 Béarn - A400M ; Centre de Soutien et d'Administration des Systèmes de Missions CESAM 6/61 ; Centre d'Instruction des Equipages de Transport 00.340 ; Escadron de Soutien Technique Aéronautique 15/061 Loiret.
- **2 :** 62ème escadre de transport (en sommeil pour le moment) : escadron de transport 2/61 Franche-Comté – Hercules C 130 H ; escadron de transport 3/61 Poitou – Transall C 160, Hercules C 130 H et Twin-otter ; Escadron de soutien technique aéronautique 15/062 Franche Comté.
- **3 :** Groupement de Maintien en Condition Opérationnelle des Forces Aériennes de Gendarmerie (GMCOFAG).
- **4 :** Escadre Force Commando Air : Commando Parachutiste de l'Air 10/566 ; Commando Parachutiste de l'Air 30/566 et Centre Air de Saut en Vol 51.566.
- **5 :** Escadron Electronique Sol : EES 21.054.
- **6 :** Escadron des Services de la Circulation Aérienne 1C123 ; Escadron de Transit Accueil Aérien 1D123 ; Escadron de Protection 1G123 ; Escadron de Sécurité Incendie et de Sauvetage 1H123 ; Centre d'Adaptation à l'Emploi de la DIRISI ; Unité d'Instruction Spécialisée 12.560 et Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées.

Vislte du musée

110 personnes ont pu découvrir le musée de la Base aérienne 123 entre le 3 et le 24 juin 2023.

Le musée est composé actuellement de 7 salles :

- **Salle 1 - Accueil des visiteurs :** Présentation des films historiques de la base, les insignes de l'armée de l'Air et de l'Espace.
- **Salle 2 - Les emblèmes :** Le parrain, le drapeau de la 61ème escadre de transport, les insignes des unités ayant stationné sur la base.
- **Salle 3 - La Genèse (1927-1939) :** La construction de la base aérienne et du Centre d'Essais de Moteurs et d'Hélices.
- **Salle 4 - La Seconde Guerre Mondiale (1940-1945) :** L'occupation allemande puis la libération par les américains. La dépollution pyrotechnique de la base aérienne.
- **Salle 5 - Les essais et l'Indochine (1946-1954) :** La SNCASO sur la base, le Franche-Comté et le Sénégal (escadron de transport à l'époque) en Indochine.
- **Salle 6 - Le Noratlas 2501 (1954-1967) :** L'épopée du célèbre avion de transport.
- **Salle 7 - La période contemporaine :** La base de Bricy sur tous les continents et les forces spéciales avec le C 160 Transall et le C 130 Hercules.

Une 8ème salle est en prévision : L'arrivée de l'A400M, la préparation et la construction des nouvelles infrastructures, puis le nouvel aéronef de transport européen.

61-QP

DANGER
DANGER

DANGER
MOTEUR TYNE 22 "ROLLS ROYCE"

RENAULT
5

64-G

Les commerçants et les entreprises

Distributeur de baguettes

Grande Rue
à côté du city-stade
tous les jours
de la semaine.

AUX DELICES DE PATAY
Boulangerie à PATAY
02 38 65 96 61

Stationnement Place de la Mairie
le **vendredi de 8h30 à 10h30**
Commandes 48h à l'avance

C' de chez nous

Distributeur
de produits locaux
24h/24
Grande rue
au niveau
du City Stade

cdecheznous41
@gmail.com

A Bricy, sur le City Stade
le mercredi de 17h à 22h

Pour tous types de publics
06 59 91 58 66
lesenfants sauvages@laposte.net
https://www.facebook/
lucaslesenfantssauvages/

Les associations

L'Amicale des anciens

Mot du Président

Trois de nos adhérents nous ont quittés cette année. Il est de plus en plus difficile d'organiser des activités, et dans quelques années l'Amicale risque de disparaître. Nous faisons appel aux bonnes volontés pour nous soutenir.

Merci aux élus qui nous ont aidés à l'organisation de la salle pour le loto 2023.

Malheureusement en 2024, le loto n'aura pas lieu.

En espérant continuer, je souhaite à tous les habitants de BRICY, une bonne année pour 2024.

Le Président
Michel BARREAU

Président
M. Michel BARREAU

Vice Présidente
Mme Josette DU RIEU DE MARSAGUET

Secrétaire-Trésorière
Mme Maryvonne GAUDIN

Membres
M. Claude GAUDIN
M. Charles LAVOLLÉE
Mme Janine MERCIER

Les associations

Le Bricy Boulay Tennis Club

Une année tennistique sous le soleil, c'est ce que nous retiendrons. Non, pas que ! Si effectivement le soleil a été au rendez-vous, ce qui nous a permis d'assurer près de 90 % des cours, il va de soi que ce que nous retiendrons c'est la bonne humeur et la convivialité de tous nos adhérents, adultes et enfants confondus.

En 2023, tous les élèves ont réalisé beaucoup de progrès, au total 22 enfants et 14 adultes.

De plus, tous nos adhérents peuvent compter sur les membres de l'association qui donnent de leur temps pour leur offrir le meilleur. L'association se veut conviviale et accessible à tous. Débutants et confirmés sont donc les bienvenus.

Parmi les animations, la fête du tennis qui s'est déroulée le 3 juin a rassemblé une vingtaine d'enfants et une dizaine d'adultes. Tous se sont affrontés lors d'un tournoi. Une buvette a été tenue par l'association BBTC et chacun pouvait se restaurer. Une belle journée sous le soleil où la bonne humeur et les sourires ont pris possession des lieux.

De plus, l'association était présente à la fête du sport où tous ceux qui le souhaitaient ont pu s'exercer à cette discipline.

Une nouvelle année démarre et nous comptons à ce jour 22 enfants et 12 adultes à nos cours.

Une assemblée générale s'est tenue le mardi 19 septembre. Lors de cette assemblée, Alexandre Novaes, qui partageait la présidence avec Chrystèle Diana, a quitté son statut de Président pour devenir membre actif. Chrystèle Diana a été élue unique Présidente de l'association. L'association compte à ce jour 9 membres actifs.

Pour contacter le BBTC :
Chrystèle DIANA,
Présidente 06 88 55 16 38
btc45310@gmail.com

Nous tenons à remercier Alexandre Novaes pour son investissement et son implication en tant que Président et pour les cours de tennis qu'il a donnés durant plusieurs années.

Par ailleurs, vous pouvez noter dans votre agenda que l'association BBTC organisera un tournoi début mai sur un mois. Ce tournoi sera ouvert à tous ceux qui veulent s'affronter en match mais notre volonté est surtout : partager, rire et bonne humeur. Donc n'hésitez pas ! A l'issue de ce tournoi, s'affronteront en finale un simple homme, un simple dame, un double mixte et bien sûr une finale enfant. Nous finirons cette journée de finale par un repas en commun.

Nous avons également la volonté d'organiser une soirée à thème courant février. Nous vous tiendrons informés de cela.

Stages Tennis Multisports BBTC

Cet été, durant 3 semaines en juillet, l'association de Tennis BBTC a proposé un stage Tennis et multisports ouvert à tous les enfants âgés de 6 à 15 ans comme il avait été proposé l'année passée.

Ce stage a été un franc succès, et aussi bien les enfants que les parents ont beaucoup apprécié les activités proposées qui se sont voulues variées. Les enfants en sont sortis grandis, tant sportivement que dans les valeurs de la vie en collectivité.

En complément du tennis, de nombreuses activités sportives tels que du Baseball, du Street golf, des grands jeux collectifs (Koh Lanta, Bataille navale géante...) ainsi qu'une course d'obstacles chronométrée ont ponctué ces trois semaines.

Grâce à l'aide des parents, nous avons pu proposer des sorties à l'extérieur, telle qu'une randonnée vélo d'Ormes jusqu'à La Chapelle-Saint-Mesmin, une sortie à l'île Charlemagne, une autre à la ferme de la Volière, ainsi qu'une sortie à la piscine L'O d'Orléans.

La dernière semaine de stage, nous avons eu la chance d'avoir été extrêmement bien accueillis par les sapeurs-pompiers de la caserne de Boulay-les-Barres. Les enfants ont pu tourner sur différents ateliers tous plus intéressants les uns que les autres. A la fin, chacun s'est vu offrir un sac rempli de petits cadeaux dont une trousse de secours pour les plus âgés. Nous tenons à les remercier sincèrement pour leur investissement, leur pédagogie à l'égard des enfants et leur qualité d'accueil. Un après-midi très apprécié des enfants avec pour certains peut-être la découverte d'une nouvelle vocation !

Pour conclure, un stage qui laissera à tous de très bons souvenirs.

Durant les vacances d'octobre, l'association de tennis BBTC a proposé un stage de tennis avec option Théâtre.

Les enfants ont travaillé sans relâche durant la semaine pour préparer un spectacle qui s'est tenu le vendredi 27 octobre dans la salle des fêtes de Boulay.

En parallèle, au vu de la météo capricieuse, des jeux ont été organisés chaque jour à l'intérieur de la salle et en extérieur dès que cela était possible ainsi qu'une sortie à la patinoire d'Orléans.

Une semaine riche en émotions, pour un résultat qui a pu laisser paraître une belle cohésion et de la bienveillance sur scène. Chaque enfant a été très investi et nous les remercions tous pour cela. Mais pas que ! Les parents également nous ont apporté soutien et aide non négligeable pour la réussite de ce projet.

88 personnes étaient présentes pour les applaudir. Le spectacle a été suivi d'un repas partagé avec parents, familles et enfants. De beaux moments remplis de rires, de partage et une émotion palpable. Un franc succès !

Nous tenons tout particulièrement à remercier M. le Maire de Boulay et son équipe pour leur confiance et leur aide apportées depuis le début de nos stages.

Chrystèle Diana et toute l'équipe BBTC.

Les associations

Le Comité «Fêtes, culture et loisirs»

Une année charnière critique pour le comité. Mais grâce à la mobilisation des Bricéens le comité est sauvé et une équipe de 23 personnes est désormais prête à faire vivre Bricy !

Présidente : Sandra CHALINE
Vice-Présidente : Annie CLOSSON
Trésorière : Lucile LAURENCEAU
Trésorière adjointe :
Murielle SALMON-COCHARD
Secrétaire : Marie AKCAY-AVRIL
Secrétaire adjointe :
Coralie PEREIRA DA COSTA

Une nouvelle équipe équipe modifiée par rapport aux années précédentes, motivée ! Prête à accueillir de nouvelles personnes, de nouveaux projets... nous sommes joignables par email à l'adresse :
comitedesfetes.bricy45@gmail.com

Retour sur les manifestions

Noël : Cette année, la manifestation s'est déroulée à la salle des fêtes de Bricy avec une animation musicale par la fanfare de Boulay. La venue du Père Noël toujours tant attendue (nous le remercions au passage), des ateliers manuels ont été proposés aux enfants ainsi que boissons et goûter, et pour les adultes le traditionnel vin chaud.

Le père noël se proposait de poser avec eux pour des photos souvenir et offrait un cadeau à chaque enfant inscrit. Le secrétariat du Père Noël avait répondu aux lettres des enfants.

Accueil des nouveaux habitants qui se tient en janvier : soirée organisée conjointement avec la mairie. Cette année nous étions plongés aux pays des milles et une nuits avec soirée orientale : couscous, découverte des épices et tatoueuse au henné.

Loto : toujours très attendu avec de nombreux lots à gagner pour petits et grands.

Concours de Pétanque le 25 juin : Encore un grand succès pour ce tournoi qui s'est déroulé au city et à l'école du haut sous un grand soleil ! Les joueurs ont bien respecté les lieux, nous pourrons donc renouveler cette manifestation à l'école primaire. La vente de glaces a été appréciée.

Les associations

La Fanfare de Boulay-les-Barres

Président : Julien PINSARD
Vice-président : Aurélien PINSARD
Secrétaire : Marie-Pierre AKÇAY-AVRIL
Trésorier : Julien FOUCHER
sous la direction de
Julien PINSARD et Hélène HURAULT

La Fanfare de Boulay liée à l'harmonie de Patay prend toujours plaisir à animer les évènements, la vie de nos communes : le carnaval de Boulay, le 13 juillet à Boulay ou Noël à Bricy, mais aussi lors des cérémonies du 8 mai et 11 novembre sur nos communes.

Vous pouvez également nous retrouver lors des cérémonies religieuses : les Croix de moisson en septembre à Boulay et la messe de Sainte-Cécile (Sainte patronne des musiciens) en novembre.

Nos effectifs sont toujours critiques. Heureusement nous pouvons compter sur nos renforts, que nous remercions, toujours prêts à nous aider. C'est toujours un plaisir de partager un moment musical avec d'autres harmonies. Ainsi en avril, nous avons accueilli l'harmonie d'Ormes pour un concert commun à Bricy.

Nous vous attendons nombreux pour notre **concert de printemps le 22 mars 2024 à la salle des fêtes de Boulay.**

Vous êtes animés par la passion de la musique ? Nous vous accueillons avec grand plaisir, tout niveau, tout instrument même ceux qui sont dans le placard depuis trop longtemps

Pour plus de renseignements :
06 87 55 82 41 ou
julienpinsard@hotmail.com

Les associations

Les sapeurs pompiers de Boulay-Bricy-Coinces

Activités 2023 (du 1er novembre 2022 au 31 octobre 2023)

Le nombre d'interventions durant cette année fut de 124 réparties comme suit :
- 30 accidents de la circulation
- 51 malades ou blessés à domicile ou lieux publics
- 5 personnes ne répondant pas aux appels
- 1 feu de cheminée
- 4 feux industriels
- 10 feux de broussailles ou de chaumes
- 1 fuite de gaz
- 7 feux de voiture
- 9 feux de pavillon
- 2 destructions d'Insectes
- 4 interventions diverses.

L'effectif actuel est de 10 Sapeurs Pompiers :
- Commandant Pascal COUTANT Chef de Centre
- Lieutenant Eric CHAU Adjoint au Chef de Centre
- Adjudant-Chef Patrice MACKOWIAK
- Caporal-Chef Philippe BECHARD
- Caporal-Chef Patrice BEPOIX
- Caporal-Chef Anthony MULLER
- Caporal Lucas TRAVAILLARD
- Sapeur Edith BEPOIX
- Sapeur Marie DROUIN
- Sapeur Marine TEXIER

Recrutements en 2023

- Caporal-ChefAnthony MULLER
- Caporal Lucas TRAVAILLARD

Nominations

- au Grade de 1ère classe : Sapeur Marie DROUIN et Sapeur Edith BEPOIX ,
- au Grade d'Adjudant-Chef : Adjudant Patrice Mackowiak.

Acquisition d'un nouveau véhicule au 1er juin 2023 du VSI , Véhicule de Soutien à l'Intervenant : appui en logistique alimentaire et vestimentaire pour les interventions de longue durée

Depuis 2009 les destructions d'Insectes (guêpes, frelons) sont effectuées par des Sociétés privées. Voir Pages Jaunes de l'Annuaire Rubrique : Désinfection, Désinsectisation, Dératisation.

Le vendredi 12 janvier 2023 a eu lieu la cérémonie de la **Ste Barbe au Centre de Secours** en présence des élus locaux et des représentants du SDIS 45.

Les personnes qui désirent suivre la **formation PSC1** (Formation Premiers Secours), peuvent contacter le **Commandant Pascal COUTANT au 06 24 04 29 84.**

Le Centre de Secours de Boulay-Bricy-Coinces recrute.
Vous pouvez prendre contact avec le chef de Centre au 06 24 04 29 84 ou par mail : pascal.coutant@sdis45.fr

L'amicale des sapeurs pompiers de Boulay-Bricy-Coinces

Président : Patrice BEPOIX
Trésorier : Eric CHAU
Secrétaire : Marie DROUIN
Membres : Pascal COUTANT, Edith BEPOIX, Anthony MULLER, Marine TEXIER, Lucas TRAVAILLARD

Le 14 mai 2023 s'est déroulé le 18ème vide-grenier de l'amicale des sapeurs-pompiers de Boulay-Bricy-Coinces. 150 exposants se sont présentés très tôt le matin dans les rues de Bricy. Nous vous donnons rendez-vous le **26 mai 2024 pour la 19ème édition**, ainsi que le **19 octobre** à la salle des fêtes de Boulay-les-Barres pour le **souper dansant de l'amicale.**

Nous en profitons pour remercier les habitants de Boulay, Bricy et Coinces pour leur accueil lors de la distribution des calendriers.

Les associations

Football Club Boulay, Bricy, Gidy

Le mot du président

Pour cette saison 2022/2023, je souhaite le maintien en 3ème division pour les seniors et que les enfants se fassent plaisir en réalisant leur passion.

Allez voir notre site internet :
http://fcbbg45.footeo.com/
pour suivre notre histoire au quotidien.

Je présente à tous les joueurs petits et grands et à leur famille tous mes vœux pour l'année 2024.

Nous vous présentons les membres et dirigeants du club pour la saison 2023/2024 :

- **Président :** CROSNIER Laurent
- **Vice-Président :** VAILLANT Thierry
- **Secrétaire :** DERWEY Delphine
- **Trésorier :** BEAUJOUAN Christel
- **Animateur U7 :** CROSNIER Laurent,
- **Animateurs U9 :** BEAUJOUAN Romain, CROIX Lélio, LEMIERE Sacha, HAUTIER Hugo
- **Animateur U10 :** BAUD'HUY Josselyn
- **Animateurs U11 :** PAILLISSON Aurelien, MAIGRE Sébastien, VANDENDORPE Vincent.
- **Animateurs U13 :** ARTHURO Simon, LANOUX Baptiste, SEVESTRE Mathieu
- **Animateurs U15 :** ESCH Romain, CHAPUT Jean-Philippe
- **Animateurs U17 :** DERWEY Jérôme, ANGAMA Richard,
- **Seniors :** BEAUJOUAN Romain, PILLAVOINE Fabien

- **U7 :** 3 équipes engagées sur les plateaux le samedi matin. Entraînement le mardi 18h à 19h à Gidy
- **U9 :** 3 équipes engagées pour les plateaux le samedi matin. Entraînement le mercredi 18h15 à 19h15 à Gidy
- **U10/U11 :** 2 équipes pour les matchs le samedi après-midi. Entraînement le mercredi à Gidy 18h15 à 19h45 pour les U10. Entraînement le mardi à Gidy et le jeudi à Boulay de 19h à 20h30 pour les U11
- **U13 :** 1 équipe pour les matchs le samedi après-midi. Entraînement le mardi à Gidy et le jeudi à Boulay 18h30 à 20h.
- **U15 :** 2 équipes en entente avec FCAC et Ormes pour les matchs le samedi après-midi. Entraînement le mardi à Boulay et le jeudi à Gidy de 18h30 à 20h.
- **U17 :** 2 équipes en entente avec FCAC et Ormes pour les matchs le samedi après-midi.
- **Seniors :** 1 équipe pour les matchs le dimanche après-midi. Entraînement le mercredi à Gidy et le vendredi à Boulay 19h15 à 20h45 .

Pour toutes informations sur la vie du club, vous pouvez contacter :
Laurent CROSNIER au 06 10 56 52 26, DERWEY Delphine au 06 12 85 46 49, Thierry VAILLANT au 06 54 25 49 06

Les associations

Les 3 B'S

Association de parents d'élèves Boulay-les-Barres-Bricy

Vide ta chambre

Avant la période de fêtes, il est opportun de faire du tri dans les placards de sa chambre et de recycler les affaires dont on ne se sert plus. De même, c'est l'occasion de leur donner une seconde vie et de faire de bonnes affaires !

Vêtements bébés, enfants et ados, jeux vidéo, jeux de société, peluches, jouets, livres, articles de puériculture.... On peut profiter de cette journée pour dénicher des cadeaux de Noël, habiller les enfants ou tout simplement leur faire plaisir !

Au cours de cette journée, l'association a proposé une vente de snacks et de boissons sur place.

Marché de Noël

Des artisans locaux sont venus proposer leurs créations pour notre marché de Noël en intérieur qui s'est tenu comme chaque année un dimanche de décembre. C'est aussi l'occasion de partager un goûter de Noël et de boire un chocolat ou un verre de vin chaud pour fêter ensemble la fin de l'année !

Carnaval

Cette année la troupe Anim' à fond d'Ingré nous a rejoints dans notre défilé avec des monocycles et échasses mécaniques ! Fièrement mené par la Fanfare de Boulay-Les-Barres que nous remercions pour répondre positivement à chacune de nos demandes, notre cortège a accompagné M Carnaval dans son voyage final.

Fête des Ecoliers

Grosse chaleur cette année pour accompagner la 3ème édition de la fête des écoliers. Toujours plein de jeux et de sourires à partager pour fêter la fin de l'année scolaire : énorme château gonflable pour se défouler, pêche à la ligne pour les plus jeunes, promenade à cheval, panier garni itinérant. Fin de journée autour d'un verre partagé à l'ombre de notre beau marronnier.

Nous remercions de nouveau tous ceux et celles qui nous aident, chacun à leur façon, à rendre ces manifestations possibles.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour faire des rencontres et partager du dynamisme et de la bonne humeur !

ape.les3bs@gmail.com

Urbanisme

Quelles autorisations pour quels travaux ?

Vous souhaitez réaliser des travaux et vous ne savez pas quelles démarches effectuer.

Tous vos travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est donc important de bien s'informer sur les règles d'urbanisme en vigueur afin de construire en toute sérénité.

Les documents sont disponibles sur le site du service public :
https://www.service-public.fr

Le Certificat d'urbanisme (CU)

Vous souhaitez acheter un terrain à bâtir ou construire une maison ? Vous souhaitez faire une donation ?

Il est recommandé de demander à la mairie un certificat d'urbanisme (CU) avant d'effectuer une de ces opérations.

Le CU est un document d'information sur les règles d'urbanisme applicables à un terrain. Ce n'est pas une autorisation d'urbanisme.

Il existe 2 types de certificat d'urbanisme : le CU d'information (de type A) et le CU opérationnel (de type B).

Si vous n'avez pas encore de projet de construction sur le terrain, vous pouvez demander un CU d'information. Il vous renseigne notamment sur les règles d'urbanisme sur la parcelle, les taxes et les servitudes.

Si vous avez un projet de construction sur le terrain, vous pouvez demander un CU opérationnel. Il vous indique si votre projet est réalisable sur la parcelle.

Les autorisations de construire

Il existe deux types d'autorisations : la déclaration préalable et le permis de construire.

La déclaration préalable (DP)

La déclaration préalable concerne des travaux peu importants affectant de manière limitée l'aspect, l'ampleur et la nature de la construction.

Du point de vue pratique du demandeur la différence entre une «déclaration» et une «autorisation» est inexistante. En effet, le terme de déclaration ne doit pas tromper : elle doit être déposée en mairie et ce n'est qu'après la décision de l'autorité compétente que les travaux pourront ou non être réalisés.

La déclaration en elle-même ne permet donc pas de réaliser les travaux, il convient d'attendre la décision de non-opposition à cette déclaration.

Le permis de construire (PC)

C'est l'autorisation d'urbanisme la mieux connue dans la mesure où elle est systématiquement nécessaire pour la construction d'une maison individuelle ou d'un immeuble.

Le permis de construire doit bien entendu être obtenu avant le commencement des travaux.

Il concerne les travaux plus importants que ceux soumis à déclaration. C'est par exemple le cas des constructions nouvelles ou des extensions de constructions existantes

PORTAIL POUR LES DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, toutes les communes sont en capacité de recevoir des Demandes d'Autorisation d'Urbanisme (DAU) par voie électronique.

Si le pétitionnaire conserve toujours la possibilité de déposer ses demandes au format papier s'il le souhaite, ce service dématérialisé lui offrira :

- la disponibilité du service pour le dépôt des DAU (24h/24),
- une plus grande transparence sur l'état d'avancement des dossiers,
- une réduction des coûts liés à la constitution et au dépôt des DAU (professionnels).

Pour répondre à cet objectif et dématérialiser l'ensemble de la chaîne d'instruction des DAU, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine via leur service instructeur commun, ont construit en collaboration avec les communes, un **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)**. Cette téléprocédure dont l'accès est «gratuit» permettra aux particuliers comme aux professionnels le dépôt et l'instruction en ligne de des dossiers.

Ce GNAU permettra également de communiquer avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'instruction des actes d'urbanisme.

https://gnau30.operis.fr/terresduvaldeloire/beauceloiretaine/gnau/

Le SIRTOMRA

Les déchetteries

Les horaires des déchetteries du SIRTOMRA

	ARTENAY		PATAY		NEUVILLE-AUX-BOIS		ORGERES-EN-BEAUCE	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	13h30-16h30
Mardi	9h-12h				9h-12h			
Mercredi								
Jeudi		13h-17h	9h-12h	13h-17h	9h-12h	14h-17h		13h30-16h30
Vendredi		14h-17h		14h-17h		14h-17h		
Samedi	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17 h	9h-12h	13h30-16h30

Horaires supplémentaires d'été du 1er mai au 31 octobre.

Des containers à verre, bouchons en plastique, vêtements et chaussures, sont à votre disposition **route de Huêtre.**

La collecte des ordures ménagères

Le ramassage des poubelles a lieu **tous les vendredis après-midi** sur la commune de BRICY. Pour tout problème concernant la collecte, s'adresser au SIRTOMRA de la région d'Artenay :
02 38 91 58 95 - sirtomra@wanadoo.fr

Collecte de l'année 2024 selon les jours fériés

Les collectes sont **décalées d'une journée à partir du jour férié.** Attention, en 2024, il y a deux jours fériés consécutifs : les 8 et 9 mai. Le 8 mai sera travaillé et le 9 sera férié pour les agents. Pour la commune de BRICY :

Jours fériés	Lundi 1er janvier	Lundi 1er avril	Mercredi 1er mai	Mercredi 8 et jeudi 9 mai	Lundi 20 mai	Jeudi 15 août	Vendredi 1er novembre	Lundi 11 novembre	Mercredi 25 décembre
Collectes	Samedi 6 janvier	Samedi 6 avril	Samedi 4 mai	Samedi 11 mai	Samedi 25 mai	Samedi 17 août	Samedi 2 novembre	Samedi 16 novembre	Samedi 28 décembre

La végétrie de Sougy

Depuis le 11 avril 2022, une végétrie est ouverte à Sougy. Un agent vous accueille **Lieu-dit Trou aux Lièvres (en face du circuit automobile)** pour déposer à même le sol vos végétaux.

	Matin	Après-midi
Lundi	09h00 – 12h00	13h00 – 17h00
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		14h00 – 17h00
Vendredi		
Samedi	09h00 – 12h00	13h00 – 17h00

Les végétaux sont à trier en 3 catégories tonte/feuilles, branchages, souches.

Merci de respecter les instructions de l'agent de végétrie :
- dépôt dans la limite de 2m³ par jour,
- accès interdit aux véhicules supérieurs à 3,5 tonnes,
- interdiction de fumer,
- vider au plus près du mur.

En déchetterie de Patay, seuls les petits dépôts de végétaux, maximum 0,5 m³, sont acceptés.

Le compostage

Au 31 décembre 2023, la loi française prévoit la «mise en place du tri à la source» en demandant aux collectivités en charge de la collecte de ordures ménagères de faire en sorte que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles.

Le SIRTOMRA vous aide

Depuis 2008, le SIRTOMRA soutient l'acquisition des composteurs. Il encourage et continue de subventionner l'achat de composteurs mais également les lombricomposteurs et les bokashi (récipients pour le compostage adaptés pour les appartements). Ainsi chacun peut choisir la solution la mieux adaptée pour gérer ses biodéchets.

Il est également tout à fait possible de fabriquer soi-même son composteur en matériaux de récupération ou de faire son compost en tas au fond du jardin.

Pour faire la demande de subvention (maximum 30 €), fournir :
- **la facture d'achat (pas de ticket de caisse),**
- **un RIB,**
- **un justificatif de domicile,**

et l'adresser au SIRTOMRA - 3, place de l'Église 45170 NEUVILLE-AUX-BOIS.

Les élus du SIRTOMRA ont décidé que la demande de subvention composteur pouvait être renouvelée au bout de 8 ans.

Que des bonnes raisons de composter

Nos déchets alimentaires représentent 1/3 de nos ordures ménagères. Les composter permet de :
- réduire notre production de déchets résiduels et baisser les tonnages à incinérer,
- limiter ses déplacements en déchetterie et végétrie en valorisant sa tonte, ses feuilles et petits branchages dans le composteur,
- récupérer un engrais gratuit pour votre jardin, environ 8 kg par an et par personne (source ADEME),
- enrichir le sol et mieux retenir l'eau.

Infos pratiques

COORDONNEES MAIRIE ET SYNDICAT SCOLAIRE

Secrétariat de la mairie
02 38 75 33 88
mairie@bricy.fr

Secrétariat du Syndicat scolaire (SIS)
02 19 23 05 15
syndicatscolaire@bricy.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 14h30-18h
Mardi : Fermée au public
Mercredi : Fermée au public
Jeudi : 9h - 12 h
14h30-18h
Vendredi : Fermée au public

TARIFS DE LOCATION (Année 2024)

Salle des fêtes

Location	Habitants de la commune	Habitants hors commune
- 1/2 journée - 1 journée - 2 jours	90 € 230 € 335 €	200 € 500 € 700 €

Caution : - commune : 500 €,
- hors commune : 700 €.

Tente de l'armée

Une tente de l'armée de 11m x 5m est disponible à la location pour les habitants de la commune : 50 € le week-end.

ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible à la Mairie et sur le site internet : www.bricy.fr.

Auchan Drive

La Base Aérienne 123 de Bricy offre la possiblité à ses personnels de récupérer leurs courses effectuées par drive au Centre commercial d'Auchan Saint-Jean-de-la-Ruelle, sur le parking extérieur de la Base.

Depuis le mois d'octobre 2020, la Base Aérienne propose ce service aux habitants de la commune de Bricy. Les tarifs et avantages sont identiques à ceux pratiqués par l'Auchan drive (aucun supplément n'est demandé).
Pour les habitants de Bricy, le jour de récupération des commandes est fixé aux **JEUDIS** de chaque semaine, hormis les jours fériés sur le parking extérieur de l'entrée Base.
3 créneaux de récupération sont proposés : **16h30 à 17h, 17h à 17h30, 17h30 à 18h.** Vous pouvez passer votre commande jusqu'à 12h le jour de la livraison.

Pour bénéficier de ce service :
- Créez votre compte sur le site Auchan Drive Bricy,
- Passez votre commande sur ce même site.

A la validation de la commande, tapez le code d'authentification demandé qui est **«BRICY45».**

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

En ce qui concerne l'assainissement non collectif, les habitants de la commune sont soumis à la réglementation qui a été établie par la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine.

Renseignements à la CCBL
345, chemin des Ouches 45410 SOUGY
02 19 23 00 50
www.cc-beauceloiretaine.fr

CONVENTION CULTURELLE AVEC LA VILLE D'ORMES ET LES COMMUNES DE BRICY, BOULAY ET BUCY-SAINT-LIPHARD

Depuis 2012, la ville d'Ormes a signé une convention culturelle avec les «3B» (Bricy, Boulay-les-Barres et Bucy-Saint-Liphard).

Grâce à cette convention, la ville d'Ormes accueille les habitants des trois communes en tant qu'**usagers de ses services culturels** (bibliothèque, école de musique, maison de la polyculture) avec les **mêmes conditions d'accès que ses propres habitants.**

De manière ponctuelle, une structure culturelle ormoise peut proposer un événement aux communes de Bricy, Boulay et Bucy-Saint-Liphard : audition de l'école de musique, exposition de la maison de la polyculture, concert, théâtre...

LA COMMUNE DE BRICY ET LE SIS BRICY-BOULAY SUR PANNEAU POCKET

Pour connaître les actualités en temps réel, connectez-vous gratuitement sur Panneau Pocket depuis votre téléphone ou votre tablette.

France Services
Proche de vous au quotidien

FRANCE SERVICES A PATAY

France Services est un service public de proximité, plus humain et plus accessible, déployé au plus près des habitants.

Cet espace est ouvert à tous, confidentiel et gratuit, permet d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics: le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, les Finances Publiques, Pôle Emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF et la MSA.

Vous serez accompagnés dans vos démarches du quotidien pour l'immatriculation d'un véhicule, une pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport en ligne, l'allocation logement, une inscription comme demandeurs d'emploi, le RSA, les impôts, le permis de conduire, une demande de retraite ou encore l'accès à vos services publics en ligne...

En complément des démarches administratives, France Services vous donne accès à des postes informatiques en libre-service, avec une possibilité de scanner et d'imprimer vos documents administratifs.

France Services Patay vous accueille à la Mairie de Patay au 1 rue Trianon les lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le mercredi de 8h30 à 12h.

Le service est joignable au **02 38 80 81 02** et par mail à **franceservices@mairiepatay.fr**

Un dispositif de proximité gratuit pour répondre à vos questions : Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) est un lieu d'écoute, d'information et de conseil à destination des personnes de 60 ans et plus.

A titre individuel

Il informe sur :

- les services d'aide à domicile, le portage de repas, la téléassistance, l'adaptation du logement,
- les structures d'hébergement temporaire ou permanent,
- l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), l'action sociale des caisses de retraite, la Carte Mobilité Inclusion (CMI), l'aide sociale...

Des rendez-vous sont possibles au bureau à Epieds-en-Beauce ou sur les lieux de permanence :

- Chaingy, le 2ème mercredi du mois
- Chevilly, le 1er mardi du mois
- Meung-sur-Loire le 1er jeudi du mois
- Patay, le 3ème jeudi du mois

Le CLIC peut également intervenir à votre domicile après mandatement par la Carsat Centre Val de Loire afin de réaliser une évaluation des besoins.

Sur le plan collectif

Le CLIC met en œuvre et coordonne sur le territoire des actions de prévention de la perte d'autonomie.

Le CLIC co-anime également le Café des Aidants® Loire Beauce :

- lieu d'informations, de rencontre, d'écoute et d'échange pour les proches aidants quels que soient la pathologie, le handicap ou l'âge de la personne aidée.
- animé par un psychopraticien et une coordinatrice du CLIC, un thème est proposé afin que les participants puissent échanger conseils et expériences.
- accès libre et gratuit, un lundi par mois à 14h30 au Centre Associatif et Culturel de Chaingy

Il est possible de recevoir les invitations et la newsletter trimestrielle par mail sur simple demande auprès de nos services.

L'Association CLIC Entraide Union, située au 8A rue du Dolmen à Epieds-en-Beauce intervient sur les anciens cantons d'Artenay, Meung-sur-Loire et Patay.

02.38.74.62.40
clic.entraideunion@gmail.com
Contact : Céline CHAUVET et Paméla LENNEC.

LES SERVICES D'AIDE A LA PERSONNE

30, rue Trianon
45310 PATAY
Tél. 02 38 65 48 77

4, rue du Docteur Pierre Legris
45310 PATAY
02 38 74 62 25
beauce-val-service@wanadoo.fr

32, bis rue de Bagneaux
45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE
02 38 70 50 51
info.fede45@admr.org

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Christian FER conciliateur de justice est présent à la **mairie de PATAY le 1er mercredi de chaque mois de 9h à 12h sur rendez-vous uniquement.**

02 38 80 81 02
mairie.patay@wanadoo.fr

Etat civil

Naissances

- Léna DOUSSAUD-DE MARCH le 31 janvier 2023
- Mia BUGE le 11 mars 2023
- Swan KANDEL le 13 avril 2023
- Eva AUBERT le 31 mai 2023
- Côme LIBDRI le 6 juin 2023
- Enoa MILLET le 15 juin 2023
- Manon BLONDEAU le 16 juin 2023
- Louis DUPONT le 5 août 2023
- Théa LAMY-VACHERON le 10 novembre 2023

Mariages

- Aurélie MACHARD et Alexandre DACOUX le 20 mai 2023
- Alexa GARBA et Alexis DUPONT le 1er juillet 2023

PACS

- Augustine DE MARCH et Quentin DOUSSAUD le 24 mars 2023
- Océane DAUTREAU et Thibault BUGE le 21 juillet 2023

Décès

- Paulette BENOIST le 10 mars 2023
- Henri COUTEAU le 22 juillet 2023
- Jacques ROUSSEAU le 17 novembre 2023

Répertoire

Secrétariat de Mairie	**02 38 75 33 88**
Secrétariat SIS	**02 19 23 05 15**
Ecoles élémentaires à Bricy	
- 30, rue de l'Orme Creux	**02 38 75 32 83**
- 750, grande Rue	**02 38 75 38 62**
Ecole maternelle à Boulay-les-Barres	**09 81 20 76 38**
Restaurant scolaire à Boulay-les-Barres	**02 38 75 35 08**
Accueil périscolaire et accueil mercredi	**06 59 00 04 48**
Pompiers	**18 ou 112**
SAMU	**15**
Gendarmerie Rue de Villeneuve à Patay	**02 38 52 39 80**
Gendarmerie de l'Air	**02 38 75 47 37**
Centre hospitalier Régional d'Orléans	**02 38 51 44 44**
Clinique de l'Archette	**02 38 51 61 71**
Clinique Oréliance	**0826 22 15 15**
Centre anti-poison	**02 47 64 64 64**
Allo Enfance Maltraitée	**119**
Victimes de violences conjugales	**3919**
Drogue Info Service	**0800 23 13 13**
SIDA Info Service	**0800 84 08 00**
SPA Urgences	**02 38 83 97 31**
EDF (Service dépannage)	**02 38 44 06 55**
Culte catholique Père Slawomir à Artenay	**02 38 80 00 66**
Culte protestant	**02 37 32 16 33**

M. Louis-Robert PERDEREAU, Maire de BRICY,
et l'équipe municipale,
vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2024